



Volume 23 - numéro 5

Juin 2010

Message du président

Bonjour à toutes et tous,

Il y a trois ans, je réalisais un de mes objectifs personnels, d'être à la tête de l'AQPDE. Trois années qui m'ont apporté des moments de joie et des périodes difficiles. Malgré ces moments, j'ai constamment gardé le cap de servir les membres du mieux que je pouvais et de faire en sorte que l'AQPDE demeure un incontournable dans le réseau de l'éducation au Québec. L'AQPDE était dans un processus de changement majeur au sein de son siège social. Le départ de Serge après sept années à la présidence, suivi du départ de Josée après 15 ans à l'association et enfin la préparation du départ de Nicole, après 23 ans au service de notre organisation. Jamais, dans l'histoire de l'Association, il y aura eu autant de modification en si peu de temps.

C'est avec fierté que je termine ce mandat en laissant l'association en très bonne situation financière et avec un plan stratégique qui orientera les actions et décisions au cours des prochaines années. J'aurais aimé poursuivre le travail débuté mais je dois accepter la décision et de souhaiter bonne chance à madame Danielle Boucher qui débutera son mandat le 1^{er} juillet prochain.

En terminant, je veux remercier tous ceux et celles qui m'ont appuyé au cours de ces trois dernières années. Je veux remercier également tous les gens qui ont représenté l'association sur les différents comités consultatifs. Vous êtes des ressources inestimables et combien importantes. Je veux également remercier tous ceux et celles pour leurs mots d'encouragement lors des deux derniers mois. Ils ont été d'un grand réconfort.

Enfin, un merci tout spécial à Nicole, Mélyssa et dernièrement Lynda pour votre support quotidien au cours des dernières semaines... je ne vous oublierai jamais !

Je vous souhaite de très belles vacances et du temps radieux pour que vous puissiez vous réenergiser afin de redémarrer une prochaine année scolaire.

En espérant vous revoir un jour.

Yvan Ouellet, Président

Relations de travail

Je tiens à vous faire part de la réponse suivante reçue vendredi dernier de la part de la porte-parole de la direction générale des relations de travail du MELS dans les pourparlers concernant la révision du Règlement sur les conditions de travail du personnel d'encadrement, en suivi aux demandes à incidence monétaires des associations.

Rappelons que les demandes monétaires portaient notamment sur le maintien de la strate en cas de baisse d'effectifs, du maintien de la strate en cas de décision du directeur général de la commission scolaire de vous affecter ailleurs, ainsi que sur l'application du forfaitaire de 2500.\$ pour les

Contenu de ce numéro

- Message du président
- Relations de travail
- La Personnelle, un assureur d'exception

écoles à indice de défavorisation 9 ou 10 autant au primaire que secondaire.

La réponse de madame Dion est la suivante:

"Bonjour,

Tel que convenu lors des rencontres des comités consultatifs tenues le 8 juin dernier, je vous informe du résultat de nos démarches avec les représentants du Secrétariat du Conseil du trésor.

Bien que nos interlocuteurs soient toujours favorables quant aux demandes à incidence monétaire, ces derniers nous informent que l'ensemble du dossier sera présenté à la ministre responsable, Mme Monique Gagnon-Tremblay, à l'automne 2010, suite à la négociation avec le personnel syndiqué.

Je vous remercie de votre compréhension et vous souhaite un bel été."

Maintenant que les négociations, avec les syndiqués sont semble-t-il terminées, pouvons-nous penser que nous serons entendus avant l'automne par Mme Gagnon-Tremblay ? Le tout doit passer au Conseil des Ministres et nous savons qu'il y aura des rencontres jusqu'à la première semaine de juillet (6 ou 7 juillet). Nous sommes à regarder la possibilité de faire des pressions politiques afin de clore le dossier.

Lors de la réunion du 8 juin dernier, les représentants de la DGRT ont annoncé que le Conseil du Trésor ferait l'analyse de l'ensemble des mesures à incidence monétaire en lien avec le projet de Loi 100 sanctionné le 12 juin dernier. Autre point important proposé dans les modifications se rapportant aux qualifications minimales requises. Le règlement actuel permet à une commission scolaire, de façon exceptionnelle et après consultation de l'association locale concernée, d'autoriser une personne n'ayant pas les qualifications minimales, d'occuper un poste de direction d'école pour une année. La modification permettra à la commission scolaire de faire la nomination sur une base permanente. Il faudra être très vigilant et, à la lumière des discussions, c'est à l'intérieur des politiques locales de gestion qu'il faudra clarifier le processus d'affichage.

Nous vous tiendrons au courant des développements.

N.B. : Je viens de discuter (29 juin 2010) avec madame Dion qui m'a précisé que les augmentations salariales consenties aux syndiqués seront les mêmes pour les cadres. La loi, dernièrement adoptée, sera modifiée en conséquence. Par contre, elle demeure prudente sur la possibilité que le Conseil des Ministres procède à une décision plus rapide pour notre règlement.

Yvan Ouellet, Président

La Personnelle, un assureur d'exception

Partenaire de plus de 550 organisations, La Personnelle est le 1^{er} assureur de groupe auto et habitation au Québec et l'un des leaders au pays.

Aux membres de l'Association québécoise du personnel de direction des écoles, La Personnelle offre des privilèges exclusifs comme :

- des tarifs préférentiels non offerts au grand public ;
- des protections personnalisées ;
- un service de première classe.

Autant d'avantages qui vous assurent la meilleure valeur sur le marché pour vos assurances auto et habitation.

- Plus d'un demi-million d'assurés font confiance à La Personnelle ;
- 96 %¹ d'entre eux renouvellent leur contrat année après année ;
- 95 %² des clients qui ont fait une demande d'indemnité à la suite d'un sinistre se disent satisfaits du service obtenu.

Votre conjoint et les personnes à charge sont aussi admissibles.

L'Association québécoise du personnel de direction des écoles fait de vous quelqu'un de privilégié.

Découvrez comment, en demandant une soumission auto ou habitation à La Personnelle.

www.lapersonnelle.com/cadresdeleducation

1 888 GROUPES (1 888 476-8737)

Concours Le privilège de choisir

Courez la chance de gagner un forfait d'une valeur de 50 000. \$ de votre choix. Pour participer, demandez une soumission auto ou habitation à La Personnelle. Offrez-vous ce privilège dès aujourd'hui.

www.lapersonnelle.com/cadresdeleducation
1 888 GROUPES (1 888 476-8737)

Les clauses et modalités relatives aux protections décrites sont précisées au contrat d'assurance. Certaines conditions et exclusions s'y retrouvent.

¹ Source : Sommaire des clés de gestion de la distribution au Québec, cumulatif au 26 juillet 2008.

² Source : Recherche Marketing - sondage sur la qualité du service à l'indemnisation - La Personnelle au 31 décembre 2007.

**TOUTE L'ÉQUIPE
DU SIÈGE SOCIAL
VOUS SOUHAITE
D'AGRÉABLES VACANCES !**





Votre groupe fait de vous quelqu'un de privilégié 

Découvrez dès aujourd'hui combien vous pourriez économiser sur vos assurances auto et habitation grâce aux tarifs négociés spécialement pour vous par l'**Association québécoise du personnel de direction des écoles**.

Demandez une soumission :
1 888 GROUPES
(1 888 476-8737)
lapersonnelle.com/cadresdeleducation


Association québécoise
du personnel de direction
des écoles


laPersonnelle
Assurance de groupe auto et habitation

MD Marque déposée de La Personnelle, compagnie d'assurances.



La Société GRICS c'est aussi des solutions de gestion pour les établissements scolaires

Découvrez nos solutions pour...

- la gestion de la vie scolaire
- le soutien à l'enseignement
- l'analyse de votre établissement
- la gestion documentaire
- la gestion du personnel
- la gestion efficace de vos ressources

www.grics.qc.ca/etablisements


imaginONS...
les technologies qui favorisent
la réussite scolaire


GRICS
Technologies au service
de l'éducation
info@grics.qc.ca
www.grics.qc.ca
514 251-3730

/lm
2010.06.29

Compétence et Service

2700, rue Jean-Perrin, Bureau 308, Québec (Québec) G2C 1S9
Téléphone : (418) 845-5088 / Télécopieur : (418) 845-9699 / Courriel : info@aqpde.ca / www.aqpde.ca